

CERTIFICAT

Document justificatif à fournir à l'opérateur conformément à l'article 29, paragraphe 1 du règlement (CE) n°834/2007	
1 - Document justificatif n°	AB.P1471.2017.A
2 - Nom et adresse de l'opérateur	3 - Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle
EARL CHIAROSCURO 217 Chemin de Montan 31450 MONTBRUN LAURAGAIS Activité Principale : Producteur	AGROCERT 6 rue Georges BIZET 47200 MARMANDE FR – BIO 07 Accrédité par le COFRAC sous le n° : 5-0072
4 - Catégorie de produits Produits végétaux non transformés	5 - Définis comme
Luzerne	Issu d'agriculture biologique
Prairie temporaire	
Soja	
Tournesol	
Blé dur	En conversion vers l'agriculture biologique
Blé tendre	
Lentilles - cameline	
Lin	
Petit épeautre	
Pois chiche	
R16 : blé dur, tournesol, soja	
<i>Prairie temporaire</i>	<i>Non Biologique</i>
6 - Période de validité du : 29/06/2017 au : 30/06/2018	7 - Date de dernier contrôle 29/06/2018
8 - Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 et conformément au programme de certification en vigueur tel que défini par la circulaire afférente à l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.	
Fait à : Marmande Nom : Mme Ariel Harreau	Le : 07/07/2017 Signature : 
Le présent document est la propriété de l'organisme certificateur Agrocert, et doit être restitué sur simple demande. Seul l'original signé de ce certificat est valable.	